

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats à long terme

Votre société reconnaît le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme selon les principes et les modalités décrits dans le paragraphe 4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Ce paragraphe précise que votre société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, sur la base des coûts engagés, ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation du degré d'avancement de la réalisation, ainsi que des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation du degré d'avancement et des résultats à terminaison, à vérifier les calculs effectués par votre société et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

■ Provisions pour risques et charges

Votre société indique dans le paragraphe 5 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels que ses risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions. S'agissant de ces provisions pour risques et charges, nous avons pris connaissance des méthodes et des hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées et apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les paragraphes 4, 5, 6, 7 et 10 de la partie « Règles et méthodes comptables » et dans le paragraphe « Provisions inscrites au Bilan » de l'annexe aux comptes annuels.

■ Evaluation du fonds commercial et des titres de participation

Les paragraphes 1-1-1, 1-3 et 1-4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons examiné la méthodologie et apprécié les estimations utilisées par votre société pour réaliser les tests de dépréciation, tels que décrits dans les paragraphes 1-3 et 1-4 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1^{er} avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:

D63D72CA1D274D5...

Jean-Luc Barlet

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2024



ArianeGroup SAS
51 ROUTE DE VERNEUIL
78130 LES MUREAUX

Sommaire

BILAN.....	
Bilan - Actif.....	
Bilan - Passif.....	
COMPTE DE RESULTAT.....	
Compte de Résultat.....	
Compte de Résultat (suite).....	
ANNEXES.....	
Faits Caractéristiques.....	
Règles et Méthodes Comptables.....	
INFORMATION SUR BILAN.....	
Immobilisations.....	
Amortissements.....	
Filiales et Participations.....	
Liste des Filiales et des Participations.....	
Etat des Echéances des Créances et des Dettes.....	
Sociétés Liées et Participations.....	
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	
Charges à Payer et Produits à Recevoir.....	
Capital Social.....	
Variation des Capitaux Propres.....	
INFORMATION COMPTE DE RESULTAT.....	
Provisions et Dépréciations Inscrites au Bilan.....	
Ventilation du Chiffre d'Affaires.....	
Charges et Produits Exceptionnels.....	
Charges et Produits Financiers.....	
ETATS ANNEXES.....	
Engagements de Fin de Carrière.....	
Note Relative RTDI.....	
Engagements Hors Bilan.....	
Opérations de Couverture.....	
Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices.....	
Effectif Moyen.....	
Situation Fiscale Latente et Différée.....	
Crédit-Bail.....	

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	234 024	25 293	208 731	87 997
Concessions,brevets et droits similaires	85 780	68 049	17 732	11 929
Fonds commercial	3 758 117	227 980	3 530 137	3 530 137
Autres immobilisations incorporelles	36 662	30 316	6 346	80 461
Avances sur immobilisations incorporelles				1 517
TOTAL immobilisations incorporelles	4 114 583	351 638	3 762 945	3 712 041
Terrains	71 424	8 351	63 073	63 751
Constructions	337 780	161 244	176 536	188 042
Installations techniques, matériel	450 282	215 110	235 172	175 847
Autres immobilisations corporelles	104 564	72 382	32 182	29 447
Immobilisations en cours	83 803	344	83 459	219 623
Avances et acomptes	1 749		1 749	
TOTAL immobilisations corporelles	1 049 603	457 431	592 172	676 710
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	91 779	46 060	45 719	51 119
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	43 325		43 325	44 256
Autres immobilisations financières	683		683	661
TOTAL immobilisations financières	135 787	46 060	89 727	96 036
Total Actif Immobilisé (II)	5 299 973	855 129	4 444 844	4 484 787
Matières premières, approvisionnements	150 303	14 728	135 575	60 236
En cours de production de biens	903 060	6 709	896 351	506 378
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	179 446	16 817	162 629	207 384
Marchandises				
TOTAL Stock	1 232 809	38 254	1 194 555	773 998
Avances et acomptes versés sur commandes	741 765		741 765	704 690
Clients et comptes rattachés	1 642 488	3 649	1 638 839	2 574 103
Autres créances	1 102 210		1 102 210	1 168 021
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 486 463	3 649	3 482 815	4 446 813
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	661		661	656
TOTAL Disponibilités	661		661	656
Charges constatées d'avance	8 388		8 388	9 513
Total Actif Circulant (III)	4 728 322	41 903	4 686 420	5 230 981
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	1 059		1 059	459
Total Général (I à VI)	10 029 354	897 031	9 132 323	9 716 227

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 265 904	265 904	265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		2 389 823	2 389 823
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale		20 407	20 407
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	(0)	
TOTAL Réserves		20 407	20 407
Report à nouveau		(331 960)	(135 374)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(28 739)	(196 586)
Subventions d'investissement		387	446
Provisions réglementées		159 816	121 595
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 475 638	2 466 216
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		52 821	52 821
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		52 821	52 821
Provisions pour risques		352 936	339 580
Provisions pour charges		208 661	206 909
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		561 597	546 489
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		535	499
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	21 679	16 896
TOTAL Dettes financières		22 214	17 395
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 517 824	5 168 042
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		775 018	612 799
Dettes fiscales et sociales		591 164	723 049
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		44	96
Autres dettes		76 942	71 120
TOTAL Dettes d'exploitation		5 960 992	6 575 106
Produits constatés d'avance		57 971	57 677
TOTAL DETTES (IV)		6 041 177	6 650 178
Ecart de conversion Passif (V)		1 090	523
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		9 132 323	9 716 227

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	270 135	44 503	314 639	857 559
Production vendue services	1 436 865	43 900	1 480 765	889 314
Chiffres d'affaires nets	1 707 001	88 403	1 795 404	1 746 874
Production stockée			372 577	119 778
Production immobilisée			31 252	70 226
Subventions d'exploitation			4 825	4 073
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges			150 394	64 594
Autres produits			13 551	16 857
Total des produits d'exploitation (I)			2 368 003	2 022 401
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			72 252	51 131
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(7 947)	6 293
Autres achats et charges externes			1 383 322	1 010 139
Impôts, taxes et versements assimilés			37 204	35 177
Salaires et traitements			475 809	457 837
Charges sociales			221 442	205 423
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	94 133	76 071
		Dotations aux dépréciations	2 861	1 625
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 443	7 523
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	87 266	171 825
Autres charges			4 516	2 628
Total des charges d'exploitation (II)			2 388 301	2 025 672
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(20 298)	(3 270)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 190	390
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			10 061	9 885
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 464	11 263
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			15 009	8 496
Différences positives de change			454	563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			39 987	30 207
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			19 744	11 356
Intérêts et charges assimilées			6 220	6 015
Différences négatives de change			460	178
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			26 424	17 549
RÉSULTAT FINANCIER			13 563	12 658
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(5 545)	9 779

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 545	7 635
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 556	952
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	9 062	5 275
Total des produits exceptionnels (VII)	13 163	13 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	114
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 508	706
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	50 057	230 991
Total des charges exceptionnelles (VIII)	56 581	231 811
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(43 419)	(217 949)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(20 225)	(11 584)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 422 342	2 066 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 451 082	2 263 447
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(28 739)	(196 586)

ANNEXES

Faits caractéristiques

1.1 Activité de la Société au cours de l'exercice

a) Corporate

Le Conseil d'administration d'ArianeGroup Holding ("AGH") a été informé et a autorisé en 2024 conformément aux statuts de la Société les opérations suivantes :

- Lancement du projet d'harmonisation des statuts sociaux au sein d'ArianeGroup France SAS (mars 2024)
- Poursuite du projet de cession des parcelles de la zone Super Sud du site AGS des Mureaux (mai 2024) ;
- Liquidation des GIE Eurocryospace (juin 2024) ;
- Acquisition auprès de la SNCF de parcelles situées sur le site AGS des Mureaux (septembre 2024) ;
- Nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban en qualité de Président d'AGS en remplacement de M. Gilles Fonblanc (octobre 2024).

Le 28 mars 2024, par décision des associés, les statuts d'AGS ont été modifiés pour prendre en compte la signature de l'avenant à la convention relative au dispositif de protection des intérêts nationaux (DPIN).

Après information-consultation des instances représentatives du personnel :

- l'organisation de la Société a été modifiée le 1er octobre avec le regroupement des directions Qualité et Digital & Transformation pour former une nouvelle direction renommée Quality, Performance & Digital ;
- un accord sur l'harmonisation des statuts sociaux a été adopté prenant effet le 1er janvier 2025.

b) Programmes Civils

• Ariane 6

L'année 2024 a été consacrée à la fin du développement Ariane 6, avec notamment :

- La fin de la campagne d'essais combinés du lanceur avec l'Ensemble de Lancement Ariane n°4 (ELA4) et le démantèlement du modèle du lanceur réalisé à cet effet ;
- La fin de la campagne d'essais de l'étage supérieur réallumable sur le site de l'agence spatiale allemande DLR à Lampoldshausen. Le dernier essai HFT5 s'étant déroulé avec succès en avril, permettant de démontrer l'unité de propulsion auxiliaire APU ("Auxiliary Power Unit") dans de nombreuses configurations ;
- La fin du processus de qualification finale du système de lancement permettant d'autoriser le lancement inaugural d'Ariane 6 ;
- Le succès du vol de qualification d'Ariane 6 dans sa configuration A62 réalisé le 9 juillet, dans le respect de la fenêtre de tir annoncée en novembre 2023 au sommet de Séville ;
- Le traitement des anomalies rencontrées sur le premier vol ;
- Le transfert de l'exploitation de l'Ensemble de Lancement Ariane n°4 (ELA4) du CNES vers ArianeGroup.

Ces activités clôturent le développement Ariane 6. Le prochain vol du lanceur, dit FM2, sera la première de la phase de transition, amorçant la montée en cadence vers la phase d'exploitation stabilisée à partir du vol FM16. Le carnet de commande du lanceur Ariane 6 s'élève à 30 services de lancements à fin 2024.

La qualification de la version A64 du lanceur a démarré et la revue critique de définition de l'évolution dite « Block 2 » du lanceur s'est achevée avec succès.

• Programmes futurs

Les campagnes d'essai à feu du moteur Prometheus se sont poursuivies au long de l'année 2024 et un contrat important pour la phase 3 du programme a été signé avec l'ESA le 20 novembre. Une première rencontre du club des utilisateurs (« Prometheus Users' Club ») s'est tenue le 27 novembre.

Le contrat pour la phase suivante du programme « Themis » de démonstrateur de vols verticaux (« Hop Tests ») a été signé le 20 novembre et la réception des premiers matériels ont démarré à Kiruna, en Suède, en vue d'un essai fin 2025.

Le contrat « Skyhopper » de démonstration de premier étage réutilisable a été signé le 18 novembre avec le CNES, en vue d'un essai à Kourou avec le premier étage du lanceur Maia.

Ces programmes sont des briques technologiques majeures pour les futurs mini lanceurs réutilisables tels que celui développé au travers de MaiaSpace.

c) Programmes Défense

• Dissuasion

Suite au tir effectué avec succès en novembre 2023, la DGA a prononcé la qualification sans réserve du système M51.3 pour la dissuasion océanique, clôturant ainsi le développement du missile et démarrant la phase de production et de montée en cadence.

Après un arrêt d'un an dû principalement à un événement climatique majeur (tempête de grêle) survenu en 2022 sur le site, le redémarrage complet de la production dissuasion sur le site de St-Médard-en-Jalles est dorénavant en ligne pour la montée en cadence M51.3.

Une offre a été remise pour le développement du nouvel incrément M51.4, et d'autres offres sont en préparation, notamment pour le Maintien en Conditions Opérationnelles du M51.

Les équipes ArianeGroup ont également travaillé, en cotraitance avec MBDA, à la préparation d'une offre pour la prochaine génération de dissuasion aéroportée.

d) Autres activités

Les équipes ArianeGroup ont développé la fusée sonde souveraine SYLEX (« Système de Lancement Expérimental »), qui a été livrée à DGA fin 2024, qui permettra également de poursuivre la feuille de route hypersonique, initiée avec le programme de démonstrateur de planeur hypersonique VMAX. Le premier vol est attendu début 2025.

e) Produits Équipements et Services. Hydrogène

- **Composites et Industrie**

Un contrat de production pour la fourniture de disques à Safran Aircraft Engines pour le moteur M88 du Rafale a été signé, permettant de couvrir l'activité sur la période 2026-2030, dans le prolongement des contrats précédents.

- **Hydrogène**

Des campagnes d'essais du projet BeautHyFuel de turbine à gaz à combustion hydrogène ont été menées avec succès pour le compte de la société Turbotech et du groupe Safran sur le site de Vernon.

Le projet NavHys d'ArianeGroup a été sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre européen -Horizon 2024- pour le développement d'un système d'alimentation en hydrogène liquide en vue d'applications maritimes.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 06 mars 2025, le deuxième vol d'Ariane 6, premier de la phase de transition entre le développement et l'exploitation stabilisée du lanceur, a été un succès, permettant la mise sur orbite du satellite CSO3 pour le compte de la DGA et du CNES.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 132 323,04 K€ et le résultat s'élève à -28 739 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

1-1-1 Fonds commercial :

Les fonds de commerce relatifs aux branches d'activités apportés au titre du projet Arianegroup sont valorisés sur la base du traité d'apport en considérant une approche DCF et une approche par les multiples.

Les fonds de commerce sont composés d'éléments incorporels relevant de la clientèle (contrat clients et carnet de commande) et également de la technologie.

La durée d'utilisation de ces fonds est indéfinie. Ils ne sont donc pas amortis.

1-1-2 Autres immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, licences et de logiciels acquis ou produits par l'entreprise. Les coûts des logiciels acquis sont inscrits au poste "concessions et droits similaires" lors de leur mise en service. Ils apparaissent au poste "immobilisations incorporelles en cours" jusqu'à cette date.

Les frais de développement et d'industrialisation sont inscrits à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs

Amortissements

Le mode d'amortissement retenu pour obtenir les valeurs nettes comptables économiquement justifiées est l'amortissement linéaire.

Les durées d'utilisation retenues sont :

- Brevets, licences, de 3 à 20 ans,
- Logiciels, de 1 à 5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles, de 5 à 10 ans.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

Pour les immobilisations apportées au 30.06.2016, la durée résiduelle d'amortissement a été conservée.

1 -3 Test de dépréciation (immobilisations corporelles et incorporelles) :

Pour les actifs amortis, si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur sur un actif, la société effectue un test de dépréciation.

Pour les actifs non amortis, un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Pour les fonds commerciaux, les actifs affectés à des programmes, projets ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 7,5 %.

1 -4 Immobilisations financières :

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participations apportés en phase 1 et phase 2 à ArianeGroup ont été valorisés selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ou « discounted free cash flow method » selon la terminologie anglo-saxonne (DCF).

Lorsque la quote-part détenue dans une société, valorisée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute des titres de ladite entité, une dépréciation est constituée.

A défaut de disposer de flux de trésorerie actualisés, une dépréciation est enregistrée lorsque des pertes de valeur apparaissent par référence à l'actif net comptable.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens utilisés. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les travaux en cours comprennent le coût d'acquisition des matières premières et de la sous-traitance, l'ensemble des charges directes et indirectes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part appropriée de frais généraux.

Conformément à la pratique dans notre type d'industrie, les travaux en cours correspondent à des coûts se rapportant à des contrats dont les cycles de production excèdent une année et dont la réalisation peut dépasser l'année qui suit l'exercice considéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Pour les dépenses déjà réalisées, les pertes probables sur les contrats en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

3 - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

4 - RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET APPREHENSION DU RESULTAT

CONTRATS A LONG TERME :

La société ArianeGroup SAS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 6),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 7),
- Les frais pour remise en conformité des locaux, machines ou installations avec la réglementation relative à l'amiante ou à l'environnement,
- Les pertes à terminaison relatives à des travaux non encore exécutés à la clôture, ou à des pertes futures sur les contrats, dans la limite de nos engagements.
- Les provisions pour litiges sont principalement sociales.

6 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées ». Les droits sont répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui ont donné lieu à l'acquisition de nouveaux droits, suivant la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC modifiée le 5 Novembre 2021 et l'interprétation de l'IFRIC (Comité d'interprétation des normes IFRS) de mai 2021.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2024, les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AG SAS
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'actualisation	3,25%
Table de mortalité	Table TV 2018-2020
Age de départ en retraite Non Cadre	Age par génération
Age de départ en retraite Cadre	Age par génération
Taux de charges sociales	47,29%

Age de départ en retraite :

En raison de la réforme de 2023, l'âge de la retraite des cadres a été progressivement décalé de 64 à 65 ans et, pour les non-cadres, de 62 à 63 ans. En effet, si la réforme a porté l'âge légal de la retraite à 64 ans dans le cas général, elle a également assoupli et élargi les conditions d'accès au dispositif des carrières longues. La population non-cadre étant particulièrement concernée par les carrières longues, nous avons porté l'hypothèse à 63 ans à partir de la génération 1964.

Année de naissance	31/12/2024	
	Cadre	Non Cadre
Avant le 01/09/1961	62	62
1961	62,25	62,25
1962	62,5	62,5
1963	62,75	62,75
1964	63	63
1965	63,25	63
1966	63,5	63
1967	63,75	63
1968	64	63
1969	64,25	63
1970	64,5	63
1971	64,75	63
1972 et après	65	63

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines avec un taux moyen de 3,8 % sur l'exercice 2024.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2019, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

Pour le personnel exclu de l'accord de cessation anticipée d'activité les modalités de départ sont considérées à 100 % en départ volontaire (ex Safran).

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

7 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2024,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
 - en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
 - en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
 - en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

8 - OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

9 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- Les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats long terme,
- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF,
- La valorisation des dépenses probables découlant des obligations de réhabilitation de site.

10 - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Des travaux ont été menés par la société Mavesa Environnement afin d'estimer les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité ou en cessation d'activité. Les solutions techniques sont mises en œuvre après approbation par l'administration.

Les dépenses probables découlant d'obligations de réhabilitation sont provisionnées.

Les hypothèses conduisent à retenir un taux d'actualisation de 3,25 % pour la clôture des comptes 2024.

11 - CONSOLIDATION

Identité de l'entité qui inclut l'entité dans son périmètre de consolidation par intégration globale :

ARIANEGROUP HOLDING SAS (RCS : 519 032 171)

51-61 Route de Verneuil

78130 Les Mureaux

Conformément à l'article L 233-17 du code du commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 10 % du capital ne se sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrables dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), la liste des sociétés est : Nuclétudes, Sodern, Pyroalliance, APP Beheer BV, Europropulsion, Régulus, Eurocryospace GIE et Eurocryospace France GIE,
- les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), dont le siège est situé 51-61 Route de Verneuil 78130 Les Mureaux, sont établis en conformité avec la Directive n°83-349 du 13 juin 1983 du Conseil des communautés européennes. Les comptes de cette société sont inclus dans les comptes consolidés et publiés des groupes Airbus et Safran.

12 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

13 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place par ArianeGroup Holding SAS société immatriculée Versailles sous le RCS 519 032 171, depuis le 1er janvier 2017.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ArianeGroup Holding prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS, société tête de Groupe.

14 - TRANSACTIONS DES PARTIES LIEES

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

INFORMATION SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)		98 135		0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		3 962 418		5 226	
Terrains		71 233		(0)	
Constructions	Sur sol propre	143 825		(0)	
	Sur sol d'autrui	189 074		(0)	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		357 100		0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 336		0	
	Matériel de transport	555		0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	91 579		0	
	Emballages récupérables et divers	170		(0)	
Immobilisations corporelles en cours		219 964		60 196	
Avances et acomptes		1 517		232	
TOTAL (III)		1 076 353		60 429	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		98 022			
Autres titres immobilisés		0			
Prêts et autres immobilisations financières		44 917		1 444	
TOTAL (IV)		142 939		1 444	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 279 846		67 098	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)		(136 336)	447	234 024	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		60 850	26 235	3 880 559	
Terrains		(614)	424	71 424	
Constructions	Sur sol propre	(7 806)	3 350	148 280	
	Sur sol d'autrui	(3 059)	2 633	189 500	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		(95 989)	2 807	450 282	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	(456)	18	1 773	
	Matériel de transport	(29)	25	560	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	(12 883)	2 436	102 026	
	Emballages récupérables et divers	(35)		205	
Immobilisations corporelles en cours		196 357		83 803	
Avances et acomptes				1 749	
TOTAL (III)		75 486	11 693	1 049 603	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			6 244	91 779	
Autres titres immobilisés				0	
Prêts et autres immobilisations financières			2 353	44 009	
TOTAL (IV)			8 596	135 787	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			46 971	5 299 973	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		10 139	15 602	447	25 293		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		111 908	11 512	25 055	98 365		
Terrains		7 482	1 059	241	8 300		
Constructions	Sur sol propre	60 872	9 324	2 627	67 568		
	Sur sol d'autrui	82 341	11 825	1 986	92 180		
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages		178 899	34 370	2 678	210 591		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	749	132	7	874		
	Matériel de transport	317	118	25	411		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	63 001	10 164	2 270	70 894		
	Emballages récupérables et divers	126	27		154		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		393 787	67 019	9 834	450 972		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		515 833	94 133	35 336	574 630		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0	934		1	1 067		(134)
Terrains	437			4			433
Constructions :							
sol propre	2 228			70			2 158
sol autrui	3 256			34			3 222
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	379	36 779		203	6 168		30 787
Inst gén.	20			1			20
M.Transport		2					2
Mat bureau.	144	3 104		86	1 428		1 733
Emball.							
CORPO.	6 464	39 884		398	7 596		38 355
Acquis. de titres							
TOTAL	6 464	40 818		399	8 663		38 221
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 6

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE				
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays
APP BEHEER		100,00%	25	WESTELIJKE RANDWEG	4791	KLUNDERT	PAYS-BAS
NUCLETUDES	682030267	99,90%		ZI COURTABOEUF RUE DU HOGGAR	91940	LES ULIS	FRANCE
PYROALLIANCE	579504119	90,00%	139	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
SODERN	572089795	90,00%	20	AVENUE DESCARTES	94451	LIMEIL BREVANNES	FRANCE
EUROPROPULSION	388250797	50,00%	22	QUAI GALLIENI	92150	SURESNES	FRANCE
REGULUS	350490678	40,00%		CENTRE SPATIAL BP 73	97310	KOUROU	GUYANE

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Nuclétudes	462	11 007	99.9%	15 299	15 299			18 608	1 870	1 846
Sodern	427	31 615	90,00%	2 618	2 618			87 775	7 616	2 520
Pyroalliance	4 779	4 711	90,00%	15 442	15 442			40 735	7 081	3 495
APP Beheer BV	20	3 678	100,00%	5 912	1 212			6 680	(410)	
Participations (10 à 50% du capital)										
Europropulsion	1 200	8 904	50,00%	29 447	11 147			126 446	3 537	2 200
Regulus	640	19 489	40,00%	23 060				23 492	487	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2024 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			43 325	2 353	40 973	
Autres immos financières			683		683	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			44 009	2 353	41 656	
Clients douteux ou litigieux			2 842	2 842		
Autres créances clients			1 639 646	1 639 646		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			1 833	1 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 715	2 715		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		2 667	2 667		
	Taxe sur la valeur ajoutée		542 351	542 351		
	Autres impôts		27	27		
	Etat - divers					
Groupes et associés			495 740	416 664	79 075	
Débiteurs divers			56 877	56 877		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 744 698	2 665 622	79 075	
Charges constatées d'avance			8 388	7 139	1 249	
TOTAL DES CREANCES			2 797 095	2 675 115	121 980	
Prêts accordés en cours d'exercice			1 422			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			2 353			
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			535	535		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			21 679	21 679		
Fournisseurs et comptes rattachés			775 018	775 018		
Personnel et comptes rattachés			126 429	126 429		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			70 874	70 874		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		3 166	487	2 436	243
	Taxe sur la valeur ajoutée		360 031	360 031		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		30 663	30 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			44	44		
Groupes et associés			46 932	46 932		
Autres dettes			30 010	30 010		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			57 971	57 971		
TOTAL DES DETTES			1 523 353	1 520 674	2 436	243
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	34 572	11 147
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	34 572	11 147
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés	162 663	230 771
Créances clients et comptes rattachés	9 345	37 742
Autres créances	495 740	
Capital souscrit appelé non versé		
	667 747	268 513
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	31 734	26 332
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 359 170	56 674
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	65	46 867
Produits constatés d'avance		178
	1 390 970	130 051

Charges constatées d'avance

Exprimé en K€

2024

2023

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Maintenance	3 118			3 683		
Assurance	781			1 407		
Crédit-bail	4 490			4 423		
TOTAL	8 388			9 513		

Produits constatés d'avance

Exprimé en K€

2024

2023

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation contrats clients	178			20 653		
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts	57 793			37 024		
TOTAL	57 971			57 677		

Charges à payer

Exprimé en K€

	2024	2023
Charges à payer	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	21 677	16 750
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	749 500	590 307
Dettes fiscales et sociales	205 342	186 443
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		0
Autres dettes	4 404	4 398
Total	980 922	797 897

Produits à recevoir

Exprimé en K€

	2024	2023
Produits à recevoir	Montant	Montant
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 446 711	2 409 556
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques		
Autres créances	56 877	10 834
Disponibilités		
Total	1 503 588	2 420 390

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 265 904 408 €. Il est composé de 265 904 408 actions (1 € l'unité).

Le capital social de 265 904 408 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	265 904 407			265 904 407	1,00 €
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles	1			1	1,00 €
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	265 904 408			265 904 408	

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	265 904						265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 389 823						2 389 823
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	20 407						20 407
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau	(135 374)			(196 586)			(331 960)
Résultat de l'exercice	(196 586)	(28 739)		196 586			(28 739)
Subventions d'investissement	446		60				387
Provisions réglementées	121 595	38 221					159 816
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 466 216	9 482	60				2 475 638

INFORMATION SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	121 595	47 283	9 062	159 816
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	121 595	47 283	9 062	159 816
Provisions pour litige	15 560	215	4 462	11 313
Provisions pour garanties	5 037			5 037
Provisions pour pertes sur marchés à terme	318 484	36 281	19 278	335 487
Provisions pour amendes et pénalités	41			41
Provisions pour pertes de change	459	1 059	459	1 059
Provisions pour pensions	180 871	62 808	61 101	182 578
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	26 038	1 247	1 202	26 083
TOTAL (II)	546 489	101 610	86 502	561 597
Dépréciations sur immos incorporelles	227 980			227 980
Dépréciations sur immos corporelles	4 342	2 861	744	6 459
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur titres de participations	46 904	5 400	6 244	46 060
Dépréciations sur autres immos financières				
Dépréciations sur stocks	35 565	16 440	13 751	38 254
Dépréciations sur comptes clients	3 110	1 003	464	3 649
Autres dépréciations				
TOTAL (III)	317 900	25 704	21 203	322 402
TOTAL GENERAL (I + II + III)	985 985	174 597	116 767	1 043 815
Dont dotations et reprises d'exploitation		107 570	92 696	
Dont dotations et reprises financières		19 744	15 009	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		47 283	9 062	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Production vendue biens	314 639	857 559	-63%
Production vendue services	1 480 765	889 314	67%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	1 707 001	1 684 758	1%
Chiffres d'affaires nets-Export	88 403	62 116	42%
Chiffres d'affaires nets	1 795 404	1 746 874	3%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	2024		2023	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits Exceptionnels sur cession actifs		2 496		901
Produits Exceptionnels - Autres		1 545		7 635
Quote part de subvention d'investissement		60		51
Amortissements Dérogatoires et Exceptionnels	47 283	9 062	30 496	5 275
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	17		114	
VNC des immobilisations cédées	6 508		706	
Sorties Immos Incorporelles	1 180			
Sorties Immos Actifs Corporelles	1 594			
Dépréciations Fonds de commerce			200 495	
TOTAL	56 581	13 163	231 811	13 862
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-43 419		-217 949	

Charges financières

Exprimé en K€	2024	2023
	Montant	Montant
Dotations financières - Provisions IDR	12 095	6 170
Dotations financières pour charges	5 400	3 600
Dotations financières - Provisions pour risque CGE	1 190	1 126
Dotations financières - Perte de change	1 059	459
Intérêts et charges assimilées	6 220	6 015
Différences négatives de change	460	178
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	26 424	17 549

Produits financiers

Exprimé en K€	2024	2023
	Montant	Montant
Produits financiers de participations	10 061	9 885
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 464	11 263
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 009	8 496
Différences positives de change	454	563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	39 987	30 207

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	13 563	12 658
--	---------------	---------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospective avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Engagement total des droits acquis</i>	129 905
<i>Abondement CET</i>	31 848
<i>Coût des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	0
<i>Engagements provisionnés au bilan</i>	161 753

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Droits acquis durant la période</i>	17 802
<i>Droits utilisés durant la période</i>	(13 581)
<i>Changement d'hypothèse</i>	1 695
<i>Nouvel Accord Airbus - changement barème</i>	(8 401)
<i>Charge nette</i>	-2 485
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
<i>Variation de la provision</i>	(2 485)

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

(1) Ce changement d'estimation est dû à la nouvelle loi de revalorisation des salaires, l'évolution de la table de mortalité ainsi qu'à la différence entre les hypothèses prises et le réel en fin d'année (nouveaux salariés entrants).

NOTE RELATIVE AUX FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients organismes publics français ou autres sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats. Les frais de développement et d'industrialisation sont souscrit à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. En 2024, il n'y a pas eu d'immobilisation pour les frais d'industrialisation.

Le montant net des dépenses de recherche et développement enregistré en charges de l'exercice 2024 s'élève à 59 468 K€ pour les frais de recherche et développement autofinancés (Hors Crédit Impôt Recherche).

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Président, le Directeur général ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat par la société.

Avance	Néant
Pensions	Néant
Jetons de présence	Néant

Engagements hors bilan

Exprimé en K€

Catégorie d'engagement	Total
Avals et cautions	
Cautions environnementales	4 257
Pour le compte du personnel	0
Loi 1975	41 531
Autres	16 227
A.Total engagements avals et cautions	62 015
Ligne de liquidité	
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	25 230
B. Total autres engagements donnés	25 230
I. Total engagements donnés (A+B)	87 245
Avals et cautions	
Fournisseurs (retenue de garantie)	8 310
C.Total engagements avals et cautions	8 310
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	
Caution de Loyer	
Avance remboursable	50 000
D. Total autres engagements reçus	50 000
II. Total engagements reçus (C+D)	58 310

Cautions environnementales

La réglementation relative à la prévention des risques technologiques, naturels et à la réparation des dommages a amené la société Arianegroup SAS à constituer des garanties financières (arrêtés préfectoraux). Ces cautions représentent 4 257 K€ au 31 décembre 2024

Opérations de couverture

	Juste Valeur (k€)	Montant notionnel (K de devises)	<1 an	>1 an et +
Couvertures bilancielle				
Ventes à termes USD	(33)	(1 062)	(1 062)	
Achats à termes USD	(34)	(2 436)	(2 436)	
Ventes à termes GBP				
Achats à termes GBP		190	190	
Couvertures de flux futurs				
Ventes à termes USD	(8)	(440)	(440)	
Achats à termes USD	61	4 742	4 742	
Ventes à termes GBP				
Achats à termes GBP				
TOTAL USD	(14)	804	804	
TOTAL GBP		190	190	

Couverture des ventes

Arianegroup SAS couvre la partie de son carnet de commandes libellés en dollar US par des ventes à termes des devises à recevoir.

A ce titre 1.502 millions de dollars restent à livrer, soit 1.408 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 présente une juste valeur +0,090 millions d'euros.

Couverture des achats

Arianegroup SAS couvre les achats libellés en dollars US par des achats à terme des devises à livrer.

A ce titre, 2.305 millions de dollars, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 2.141 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 présente une juste valeur de 0.026 millions d'euros.

Arianegroup SAS couvre également les achats libellés en GBP par des achats à terme.

A ce titre, 0,190 millions de GBP, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 0,229 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 est égale à zéro.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en k€

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt Différé	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	(5 545)	12 705	11 839	(30 089)
Résultat exceptionnel	(43 419)		(11 212)	(32 207)
Participation des salariés aux fruit de l'expansion N				
Impôt à l'étranger				
Crédit d'impôt (1)			(33 557)	33 557
TOTAL	(48 964)	12 705	(32 930)	(28 739)

(1) dont Crédit Impôt Recherche (32 863 k€), Crédit Impôt Famille (287 k€) et Crédit Impôt Mécenat (386 k€) ; Crédit Impôt Etranger (21 k€)

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	4 258	3 937			4 258	3 937
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise	1 810	2 017			1 810	2 017
Ouvriers	554	544			554	544
Autres	397	379	60	62	457	441
TOTAL	7 019	6 877	60	62	7 079	6 939

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
* Amortissements dérogatoires	159 816	41 280
* Provision pour hausse des prix		
Changement méthode (avancement des couts) IFRS15		
Plus-values :		
* Immobilisations non amortissables	16 464	4 253
* Immobilisations amortissables	3 089	798
Provisions réglementées liées à l'APA :	9 194	2 375
TOTAL ACCROISSEMENTS	188 563	48 706
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
* Participation des salariés		
* Autres	(1 059)	(274)
A déduire ultérieurement :		
* Provision retraite	168 531	43 531
* Provision Convention Garantie Environnement	25 183	6 505
* Provision pour risques et charges apportés	281	73
* Provision pour risques et charges	345 738	89 304
* Provision pour stocks	8 624	2 228
* Autre clôture	2 393	618
TOTAL ALLEGEMENTS	549 691	141 985
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		93 279

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

2025

IS – Article 219 CGI	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%
Contribution Except. – Art 1 Loi Finance rectificative 2017	
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	25,83%

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Exprimé en K€					
Valeur d'origine	69 297	357 845			427 142
Amortissements : (1)					
· Cumuls exercices antérieurs		57 228			57 228
· Dotation de l'exercice		16 442			16 442
Total		73 670			73 670
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs		89 287			89 287
· Exercices		29 247			29 247
Total		118 534			118 534
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus		29 684			29 684
· A plus d'1 an et 5 ans au plus		164 308			164 308
· A plus de 5 ans		211 067			211 067
Total		405 059			405 059
Valeur résiduelle : (2)					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice		29 247			29 247

(1) Dotation de l'exercice et dotation exercices antérieurs qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, mode d'amortissement linéaire sur 17 ans pour Issac et 25 ans pour celui des Mureaux

(2) Selon contrat (l'unité est l'Euro), le prix d'achat résiduel est de 1 Euro

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats à long terme

Votre société reconnaît le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme selon les principes et les modalités décrits dans le paragraphe 4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Ce paragraphe précise que votre société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, sur la base des coûts engagés, ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation du degré d'avancement de la réalisation, ainsi que des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation du degré d'avancement et des résultats à terminaison, à vérifier les calculs effectués par votre société et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

■ Provisions pour risques et charges

Votre société indique dans le paragraphe 5 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels que ses risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions. S'agissant de ces provisions pour risques et charges, nous avons pris connaissance des méthodes et des hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées et apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les paragraphes 4, 5, 6, 7 et 10 de la partie « Règles et méthodes comptables » et dans le paragraphe « Provisions inscrites au Bilan » de l'annexe aux comptes annuels.

■ Evaluation du fonds commercial et des titres de participation

Les paragraphes 1-1-1, 1-3 et 1-4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons examiné la méthodologie et apprécié les estimations utilisées par votre société pour réaliser les tests de dépréciation, tels que décrits dans les paragraphes 1-3 et 1-4 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

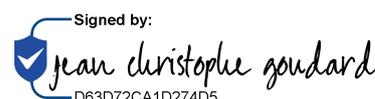
Paris-La Défense, le 1^{er} avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Luc Barlet

Signed by:

D63D72CA1D274D5...

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2024



ArianeGroup SAS
51 ROUTE DE VERNEUIL
78130 LES MUREAUX

Sommaire

BILAN.....	
Bilan - Actif.....	
Bilan - Passif.....	
COMPTE DE RESULTAT.....	
Compte de Résultat.....	
Compte de Résultat (suite).....	
ANNEXES.....	
Faits Caractéristiques.....	
Règles et Méthodes Comptables.....	
INFORMATION SUR BILAN.....	
Immobilisations.....	
Amortissements.....	
Filiales et Participations.....	
Liste des Filiales et des Participations.....	
Etat des Echéances des Créances et des Dettes.....	
Sociétés Liées et Participations.....	
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	
Charges à Payer et Produits à Recevoir.....	
Capital Social.....	
Variation des Capitaux Propres.....	
INFORMATION COMPTE DE RESULTAT.....	
Provisions et Dépréciations Inscrites au Bilan.....	
Ventilation du Chiffre d'Affaires.....	
Charges et Produits Exceptionnels.....	
Charges et Produits Financiers.....	
ETATS ANNEXES.....	
Engagements de Fin de Carrière.....	
Note Relative RTDI.....	
Engagements Hors Bilan.....	
Opérations de Couverture.....	
Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices.....	
Effectif Moyen.....	
Situation Fiscale Latente et Différée.....	
Crédit-Bail.....	

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	234 024	25 293	208 731	87 997
Concessions,brevets et droits similaires	85 780	68 049	17 732	11 929
Fonds commercial	3 758 117	227 980	3 530 137	3 530 137
Autres immobilisations incorporelles	36 662	30 316	6 346	80 461
Avances sur immobilisations incorporelles				1 517
TOTAL immobilisations incorporelles	4 114 583	351 638	3 762 945	3 712 041
Terrains	71 424	8 351	63 073	63 751
Constructions	337 780	161 244	176 536	188 042
Installations techniques, matériel	450 282	215 110	235 172	175 847
Autres immobilisations corporelles	104 564	72 382	32 182	29 447
Immobilisations en cours	83 803	344	83 459	219 623
Avances et acomptes	1 749		1 749	
TOTAL immobilisations corporelles	1 049 603	457 431	592 172	676 710
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	91 779	46 060	45 719	51 119
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	43 325		43 325	44 256
Autres immobilisations financières	683		683	661
TOTAL immobilisations financières	135 787	46 060	89 727	96 036
Total Actif Immobilisé (II)	5 299 973	855 129	4 444 844	4 484 787
Matières premières, approvisionnements	150 303	14 728	135 575	60 236
En cours de production de biens	903 060	6 709	896 351	506 378
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	179 446	16 817	162 629	207 384
Marchandises				
TOTAL Stock	1 232 809	38 254	1 194 555	773 998
Avances et acomptes versés sur commandes	741 765		741 765	704 690
Clients et comptes rattachés	1 642 488	3 649	1 638 839	2 574 103
Autres créances	1 102 210		1 102 210	1 168 021
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 486 463	3 649	3 482 815	4 446 813
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	661		661	656
TOTAL Disponibilités	661		661	656
Charges constatées d'avance	8 388		8 388	9 513
Total Actif Circulant (III)	4 728 322	41 903	4 686 420	5 230 981
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	1 059		1 059	459
Total Général (I à VI)	10 029 354	897 031	9 132 323	9 716 227

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 265 904	265 904	265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 389 823	2 389 823
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale		20 407	20 407
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	(0)	
TOTAL Réserves		20 407	20 407
Report à nouveau		(331 960)	(135 374)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(28 739)	(196 586)
Subventions d'investissement		387	446
Provisions réglementées		159 816	121 595
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 475 638	2 466 216
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		52 821	52 821
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		52 821	52 821
Provisions pour risques		352 936	339 580
Provisions pour charges		208 661	206 909
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		561 597	546 489
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		535	499
Emprunts et dettes financières divers		dont emprunts participatifs : 0	21 679
TOTAL Dettes financières		22 214	17 395
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 517 824	5 168 042
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		775 018	612 799
Dettes fiscales et sociales		591 164	723 049
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		44	96
Autres dettes		76 942	71 120
TOTAL Dettes d'exploitation		5 960 992	6 575 106
Produits constatés d'avance		57 971	57 677
TOTAL DETTES (IV)		6 041 177	6 650 178
Ecart de conversion Passif (V)		1 090	523
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		9 132 323	9 716 227

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	270 135	44 503	314 639	857 559
Production vendue services	1 436 865	43 900	1 480 765	889 314
Chiffres d'affaires nets	1 707 001	88 403	1 795 404	1 746 874
Production stockée			372 577	119 778
Production immobilisée			31 252	70 226
Subventions d'exploitation			4 825	4 073
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges			150 394	64 594
Autres produits			13 551	16 857
Total des produits d'exploitation (I)			2 368 003	2 022 401
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			72 252	51 131
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(7 947)	6 293
Autres achats et charges externes			1 383 322	1 010 139
Impôts, taxes et versements assimilés			37 204	35 177
Salaires et traitements			475 809	457 837
Charges sociales			221 442	205 423
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	94 133	76 071
		Dotations aux dépréciations	2 861	1 625
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 443	7 523
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	87 266	171 825
Autres charges			4 516	2 628
Total des charges d'exploitation (II)			2 388 301	2 025 672
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(20 298)	(3 270)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 190	390
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			10 061	9 885
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 464	11 263
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			15 009	8 496
Différences positives de change			454	563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			39 987	30 207
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			19 744	11 356
Intérêts et charges assimilées			6 220	6 015
Différences négatives de change			460	178
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			26 424	17 549
RÉSULTAT FINANCIER			13 563	12 658
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(5 545)	9 779

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 545	7 635
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 556	952
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	9 062	5 275
Total des produits exceptionnels (VII)	13 163	13 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	114
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 508	706
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	50 057	230 991
Total des charges exceptionnelles (VIII)	56 581	231 811
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(43 419)	(217 949)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(20 225)	(11 584)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 422 342	2 066 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 451 082	2 263 447
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(28 739)	(196 586)

ANNEXES

Faits caractéristiques

1.1 Activité de la Société au cours de l'exercice

a) Corporate

Le Conseil d'administration d'ArianeGroup Holding ("AGH") a été informé et a autorisé en 2024 conformément aux statuts de la Société les opérations suivantes :

- Lancement du projet d'harmonisation des statuts sociaux au sein d'ArianeGroup France SAS (mars 2024)
 - Poursuite du projet de cession des parcelles de la zone Super Sud du site AGS des Mureaux (mai 2024) ;
 - Liquidation des GIE Eurocryospace (juin 2024) ;
 - Acquisition auprès de la SNCF de parcelles situées sur le site AGS des Mureaux (septembre 2024) ;
 - Nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban en qualité de Président d'AGS en remplacement de M. Gilles Fonblanc (octobre 2024).
- Le 28 mars 2024, par décision des associés, les statuts d'AGS ont été modifiés pour prendre en compte la signature de l'avenant à la convention relative au dispositif de protection des intérêts nationaux (DPIN).

Après information-consultation des instances représentatives du personnel :

- l'organisation de la Société a été modifiée le 1er octobre avec le regroupement des directions Qualité et Digital & Transformation pour former une nouvelle direction renommée Quality, Performance & Digital ;
- un accord sur l'harmonisation des statuts sociaux a été adopté prenant effet le 1er janvier 2025.

b) Programmes Civils

• Ariane 6

L'année 2024 a été consacrée à la fin du développement Ariane 6, avec notamment :

- La fin de la campagne d'essais combinés du lanceur avec l'Ensemble de Lancement Ariane n°4 (ELA4) et le démantèlement du modèle du lanceur réalisé à cet effet ;
- La fin de la campagne d'essais de l'étage supérieur réallumable sur le site de l'agence spatiale allemande DLR à Lampoldshausen. Le dernier essai HFT5 s'étant déroulé avec succès en avril, permettant de démontrer l'unité de propulsion auxiliaire APU ("Auxiliary Power Unit") dans de nombreuses configurations ;
- La fin du processus de qualification finale du système de lancement permettant d'autoriser le lancement inaugural d'Ariane 6 ;
- Le succès du vol de qualification d'Ariane 6 dans sa configuration A62 réalisé le 9 juillet, dans le respect de la fenêtre de tir annoncée en novembre 2023 au sommet de Séville ;
- Le traitement des anomalies rencontrées sur le premier vol ;
- Le transfert de l'exploitation de l'Ensemble de Lancement Ariane n°4 (ELA4) du CNES vers ArianeGroup.

Ces activités clôturent le développement Ariane 6. Le prochain vol du lanceur, dit FM2, sera la première de la phase de transition, amorçant la montée en cadence vers la phase d'exploitation stabilisée à partir du vol FM16. Le carnet de commande du lanceur Ariane 6 s'élève à 30 services de lancements à fin 2024.

La qualification de la version A64 du lanceur a démarré et la revue critique de définition de l'évolution dite « Block 2 » du lanceur s'est achevée avec succès.

• Programmes futurs

Les campagnes d'essai à feu du moteur Prometheus se sont poursuivies au long de l'année 2024 et un contrat important pour la phase 3 du programme a été signé avec l'ESA le 20 novembre. Une première rencontre du club des utilisateurs (« Prometheus Users' Club ») s'est tenue le 27 novembre.

Le contrat pour la phase suivante du programme « Themis » de démonstrateur de vols verticaux (« Hop Tests ») a été signé le 20 novembre et la réception des premiers matériels ont démarré à Kiruna, en Suède, en vue d'un essai fin 2025.

Le contrat « Skyhopper » de démonstration de premier étage réutilisable a été signé le 18 novembre avec le CNES, en vue d'un essai à Kourou avec le premier étage du lanceur Maia.

Ces programmes sont des briques technologiques majeures pour les futurs mini lanceurs réutilisables tels que celui développé au travers de MaiaSpace.

c) Programmes Défense

• Dissuasion

Suite au tir effectué avec succès en novembre 2023, la DGA a prononcé la qualification sans réserve du système M51.3 pour la dissuasion océanique, clôturant ainsi le développement du missile et démarrant la phase de production et de montée en cadence.

Après un arrêt d'un an dû principalement à un événement climatique majeur (tempête de grêle) survenu en 2022 sur le site, le redémarrage complet de la production dissuasion sur le site de St-Médard-en-Jalles est dorénavant en ligne pour la montée en cadence M51.3.

Une offre a été remise pour le développement du nouvel incrément M51.4, et d'autres offres sont en préparation, notamment pour le Maintien en Conditions Opérationnelles du M51.

Les équipes ArianeGroup ont également travaillé, en cotraitance avec MBDA, à la préparation d'une offre pour la prochaine génération de dissuasion aéroportée.

d) Autres activités

Les équipes ArianeGroup ont développé la fusée sonde souveraine SYLEX (« Système de Lancement Expérimental »), qui a été livrée à DGA fin 2024, qui permettra également de poursuivre la feuille de route hypersonique, initiée avec le programme de démonstrateur de planeur hypersonique VMAX. Le premier vol est attendu début 2025.

e) Produits Équipements et Services. Hydrogène

- **Composites et Industrie**

Un contrat de production pour la fourniture de disques à Safran Aircraft Engines pour le moteur M88 du Rafale a été signé, permettant de couvrir l'activité sur la période 2026-2030, dans le prolongement des contrats précédents.

- **Hydrogène**

Des campagnes d'essais du projet BeautHyFuel de turbine à gaz à combustion hydrogène ont été menées avec succès pour le compte de la société Turbotech et du groupe Safran sur le site de Vernon.

Le projet NavHys d'ArianeGroup a été sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre européen -Horizon 2024- pour le développement d'un système d'alimentation en hydrogène liquide en vue d'applications maritimes.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 06 mars 2025, le deuxième vol d'Ariane 6, premier de la phase de transition entre le développement et l'exploitation stabilisée du lanceur, a été un succès, permettant la mise sur orbite du satellite CSO3 pour le compte de la DGA et du CNES.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 132 323,04 K€ et le résultat s'élève à -28 739 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

1-1-1 Fonds commercial :

Les fonds de commerce relatifs aux branches d'activités apportés au titre du projet Arianegroup sont valorisés sur la base du traité d'apport en considérant une approche DCF et une approche par les multiples.

Les fonds de commerce sont composés d'éléments incorporels relevant de la clientèle (contrat clients et carnet de commande) et également de la technologie.

La durée d'utilisation de ces fonds est indéfinie. Ils ne sont donc pas amortis.

1-1-2 Autres immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, licences et de logiciels acquis ou produits par l'entreprise. Les coûts des logiciels acquis sont inscrits au poste "concessions et droits similaires" lors de leur mise en service. Ils apparaissent au poste "immobilisations incorporelles en cours" jusqu'à cette date.

Les frais de développement et d'industrialisation sont inscrits à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs

Amortissements

Le mode d'amortissement retenu pour obtenir les valeurs nettes comptables économiquement justifiées est l'amortissement linéaire.

Les durées d'utilisation retenues sont :

- Brevets, licences, de 3 à 20 ans,
- Logiciels, de 1 à 5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles, de 5 à 10 ans.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

Pour les immobilisations apportées au 30.06.2016, la durée résiduelle d'amortissement a été conservée.

1 -3 Test de dépréciation (immobilisations corporelles et incorporelles) :

Pour les actifs amortis, si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur sur un actif, la société effectue un test de dépréciation.

Pour les actifs non amortis, un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Pour les fonds commerciaux, les actifs affectés à des programmes, projets ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 7,5 %.

1 -4 Immobilisations financières :

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participations apportés en phase 1 et phase 2 à ArianeGroup ont été valorisés selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ou « discounted free cash flow method » selon la terminologie anglo-saxonne (DCF).

Lorsque la quote-part détenue dans une société, valorisée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute des titres de ladite entité, une dépréciation est constituée.

A défaut de disposer de flux de trésorerie actualisés, une dépréciation est enregistrée lorsque des pertes de valeur apparaissent par référence à l'actif net comptable.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens utilisés. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les travaux en cours comprennent le coût d'acquisition des matières premières et de la sous-traitance, l'ensemble des charges directes et indirectes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part appropriée de frais généraux.

Conformément à la pratique dans notre type d'industrie, les travaux en cours correspondent à des coûts se rapportant à des contrats dont les cycles de production excèdent une année et dont la réalisation peut dépasser l'année qui suit l'exercice considéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Pour les dépenses déjà réalisées, les pertes probables sur les contrats en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

3 - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

4 - RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET APPREHENSION DU RESULTAT

CONTRATS A LONG TERME :

La société ArianeGroup SAS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 6),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 7),
- Les frais pour remise en conformité des locaux, machines ou installations avec la réglementation relative à l'amiante ou à l'environnement,
- Les pertes à terminaison relatives à des travaux non encore exécutés à la clôture, ou à des pertes futures sur les contrats, dans la limite de nos engagements.
- Les provisions pour litiges sont principalement sociales.

6 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées ». Les droits sont répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui ont donné lieu à l'acquisition de nouveaux droits, suivant la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC modifiée le 5 Novembre 2021 et l'interprétation de l'IFRIC (Comité d'interprétation des normes IFRS) de mai 2021.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2024, les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AG SAS
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'actualisation	3,25%
Table de mortalité	Table TV 2018-2020
Age de départ en retraite Non Cadre	Age par génération
Age de départ en retraite Cadre	Age par génération
Taux de charges sociales	47,29%

Age de départ en retraite :

En raison de la réforme de 2023, l'âge de la retraite des cadres a été progressivement décalé de 64 à 65 ans et, pour les non-cadres, de 62 à 63 ans. En effet, si la réforme a porté l'âge légal de la retraite à 64 ans dans le cas général, elle a également assoupli et élargi les conditions d'accès au dispositif des carrières longues. La population non-cadre étant particulièrement concernée par les carrières longues, nous avons porté l'hypothèse à 63 ans à partir de la génération 1964.

Année de naissance	31/12/2024	
	Cadre	Non Cadre
Avant le 01/09/1961	62	62
1961	62,25	62,25
1962	62,5	62,5
1963	62,75	62,75
1964	63	63
1965	63,25	63
1966	63,5	63
1967	63,75	63
1968	64	63
1969	64,25	63
1970	64,5	63
1971	64,75	63
1972 et après	65	63

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines avec un taux moyen de 3,8 % sur l'exercice 2024.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2019, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

Pour le personnel exclu de l'accord de cessation anticipée d'activité les modalités de départ sont considérées à 100 % en départ volontaire (ex Safran).

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

7 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2024,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
 - en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
 - en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
 - en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

8 - OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

9 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- Les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats long terme,
- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF,
- La valorisation des dépenses probables découlant des obligations de réhabilitation de site.

10 - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Des travaux ont été menés par la société Mavesa Environnement afin d'estimer les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité ou en cessation d'activité. Les solutions techniques sont mises en œuvre après approbation par l'administration.

Les dépenses probables découlant d'obligations de réhabilitation sont provisionnées.

Les hypothèses conduisent à retenir un taux d'actualisation de 3,25 % pour la clôture des comptes 2024.

11 - CONSOLIDATION

Identité de l'entité qui inclut l'entité dans son périmètre de consolidation par intégration globale :

ARIANEGROUP HOLDING SAS (RCS : 519 032 171)

51-61 Route de Verneuil

78130 Les Mureaux

Conformément à l'article L 233-17 du code du commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 10 % du capital ne se sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrables dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), la liste des sociétés est : Nuclétudes, Sodern, Pyroalliance, APP Beheer BV, Europropulsion, Régulus, Eurocryospace GIE et Eurocryospace France GIE,
- les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), dont le siège est situé 51-61 Route de Verneuil 78130 Les Mureaux, sont établis en conformité avec la Directive n°83-349 du 13 juin 1983 du Conseil des communautés européennes. Les comptes de cette société sont inclus dans les comptes consolidés et publiés des groupes Airbus et Safran.

12 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

13 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place par ArianeGroup Holding SAS société immatriculée Versailles sous le RCS 519 032 171, depuis le 1er janvier 2017.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ArianeGroup Holding prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS, société tête de Groupe.

14 - TRANSACTIONS DES PARTIES LIEES

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

INFORMATION SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)		98 135		0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		3 962 418		5 226	
Terrains		71 233		(0)	
Constructions	Sur sol propre	143 825		(0)	
	Sur sol d'autrui	189 074		(0)	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		357 100		0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 336		0	
	Matériel de transport	555		0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	91 579		0	
	Emballages récupérables et divers	170		(0)	
Immobilisations corporelles en cours		219 964		60 196	
Avances et acomptes		1 517		232	
TOTAL (III)		1 076 353		60 429	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		98 022			
Autres titres immobilisés		0			
Prêts et autres immobilisations financières		44 917		1 444	
TOTAL (IV)		142 939		1 444	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 279 846		67 098	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)		(136 336)	447	234 024	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		60 850	26 235	3 880 559	
Terrains		(614)	424	71 424	
Constructions	Sur sol propre	(7 806)	3 350	148 280	
	Sur sol d'autrui	(3 059)	2 633	189 500	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		(95 989)	2 807	450 282	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	(456)	18	1 773	
	Matériel de transport	(29)	25	560	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	(12 883)	2 436	102 026	
	Emballages récupérables et divers	(35)		205	
Immobilisations corporelles en cours		196 357		83 803	
Avances et acomptes				1 749	
TOTAL (III)		75 486	11 693	1 049 603	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			6 244	91 779	
Autres titres immobilisés				0	
Prêts et autres immobilisations financières			2 353	44 009	
TOTAL (IV)			8 596	135 787	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			46 971	5 299 973	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		10 139	15 602	447	25 293		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		111 908	11 512	25 055	98 365		
Terrains		7 482	1 059	241	8 300		
Constructions	Sur sol propre	60 872	9 324	2 627	67 568		
	Sur sol d'autrui	82 341	11 825	1 986	92 180		
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages		178 899	34 370	2 678	210 591		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	749	132	7	874		
	Matériel de transport	317	118	25	411		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	63 001	10 164	2 270	70 894		
	Emballages récupérables et divers	126	27		154		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		393 787	67 019	9 834	450 972		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		515 833	94 133	35 336	574 630		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0	934		1	1 067		(134)
Terrains	437			4			433
Constructions :							
sol propre	2 228			70			2 158
sol autrui	3 256			34			3 222
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	379	36 779		203	6 168		30 787
Inst gén.	20			1			20
M.Transport		2					2
Mat bureau.	144	3 104		86	1 428		1 733
Emball.							
CORPO.	6 464	39 884		398	7 596		38 355
Acquis. de titres							
TOTAL	6 464	40 818		399	8 663		38 221
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 6

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE				
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays
APP BEHEER		100,00%	25	WESTELIJKE RANDWEG	4791	KLUNDERT	PAYS-BAS
NUCLETUDES	682030267	99,90%		ZI COURTABOEUF RUE DU HOGGAR	91940	LES ULIS	FRANCE
PYROALLIANCE	579504119	90,00%	139	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
SODERN	572089795	90,00%	20	AVENUE DESCARTES	94451	LIMEIL BREVANNES	FRANCE
EUROPROPULSION	388250797	50,00%	22	QUAI GALLIENI	92150	SURESNES	FRANCE
REGULUS	350490678	40,00%		CENTRE SPATIAL BP 73	97310	KOUROU	GUYANE

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Nuclétudes	462	11 007	99.9%	15 299	15 299			18 608	1 870	1 846
Sodern	427	31 615	90,00%	2 618	2 618			87 775	7 616	2 520
Pyroalliance	4 779	4 711	90,00%	15 442	15 442			40 735	7 081	3 495
APP Beheer BV	20	3 678	100,00%	5 912	1 212			6 680	(410)	
Participations (10 à 50% du capital)										
Europropulsion	1 200	8 904	50,00%	29 447	11 147			126 446	3 537	2 200
Regulus	640	19 489	40,00%	23 060				23 492	487	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2024 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			43 325	2 353	40 973	
Autres immos financières			683		683	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			44 009	2 353	41 656	
Clients douteux ou litigieux			2 842	2 842		
Autres créances clients			1 639 646	1 639 646		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			1 833	1 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 715	2 715		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		2 667	2 667		
	Taxe sur la valeur ajoutée		542 351	542 351		
	Autres impôts		27	27		
	Etat - divers					
Groupes et associés			495 740	416 664	79 075	
Débiteurs divers			56 877	56 877		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 744 698	2 665 622	79 075	
Charges constatées d'avance			8 388	7 139	1 249	
TOTAL DES CREANCES			2 797 095	2 675 115	121 980	
Prêts accordés en cours d'exercice			1 422			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			2 353			
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			535	535		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			21 679	21 679		
Fournisseurs et comptes rattachés			775 018	775 018		
Personnel et comptes rattachés			126 429	126 429		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			70 874	70 874		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		3 166	487	2 436	243
	Taxe sur la valeur ajoutée		360 031	360 031		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		30 663	30 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			44	44		
Groupes et associés			46 932	46 932		
Autres dettes			30 010	30 010		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			57 971	57 971		
TOTAL DES DETTES			1 523 353	1 520 674	2 436	243
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	34 572	11 147
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	34 572	11 147
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés	162 663	230 771
Créances clients et comptes rattachés	9 345	37 742
Autres créances	495 740	
Capital souscrit appelé non versé		
	667 747	268 513
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	31 734	26 332
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 359 170	56 674
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	65	46 867
Produits constatés d'avance		178
	1 390 970	130 051

Charges constatées d'avance

Exprimé en K€

Charges constatées d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Maintenance	3 118			3 683		
Assurance	781			1 407		
Crédit-bail	4 490			4 423		
TOTAL	8 388			9 513		

Produits constatés d'avance

Exprimé en K€

Produits constatés d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation contrats clients	178			20 653		
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts	57 793			37 024		
TOTAL	57 971			57 677		

Charges à payer

Exprimé en K€

	2024	2023
Charges à payer	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	21 677	16 750
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	749 500	590 307
Dettes fiscales et sociales	205 342	186 443
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		0
Autres dettes	4 404	4 398
Total	980 922	797 897

Produits à recevoir

Exprimé en K€

	2024	2023
Produits à recevoir	Montant	Montant
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 446 711	2 409 556
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques		
Autres créances	56 877	10 834
Disponibilités		
Total	1 503 588	2 420 390

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 265 904 408 €. Il est composé de 265 904 408 actions (1 € l'unité).

Le capital social de 265 904 408 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	265 904 407			265 904 407	1,00 €
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles	1			1	1,00 €
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	265 904 408			265 904 408	

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	265 904						265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 389 823						2 389 823
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	20 407						20 407
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau	(135 374)			(196 586)			(331 960)
Résultat de l'exercice	(196 586)	(28 739)		196 586			(28 739)
Subventions d'investissement	446		60				387
Provisions réglementées	121 595	38 221					159 816
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 466 216	9 482	60				2 475 638

INFORMATION SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	121 595	47 283	9 062	159 816
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	121 595	47 283	9 062	159 816
Provisions pour litige	15 560	215	4 462	11 313
Provisions pour garanties	5 037			5 037
Provisions pour pertes sur marchés à terme	318 484	36 281	19 278	335 487
Provisions pour amendes et pénalités	41			41
Provisions pour pertes de change	459	1 059	459	1 059
Provisions pour pensions	180 871	62 808	61 101	182 578
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	26 038	1 247	1 202	26 083
TOTAL (II)	546 489	101 610	86 502	561 597
Dépréciations sur immos incorporelles	227 980			227 980
Dépréciations sur immos corporelles	4 342	2 861	744	6 459
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur titres de participations	46 904	5 400	6 244	46 060
Dépréciations sur autres immos financières				
Dépréciations sur stocks	35 565	16 440	13 751	38 254
Dépréciations sur comptes clients	3 110	1 003	464	3 649
Autres dépréciations				
TOTAL (III)	317 900	25 704	21 203	322 402
TOTAL GENERAL (I + II + III)	985 985	174 597	116 767	1 043 815
Dont dotations et reprises d'exploitation		107 570	92 696	
Dont dotations et reprises financières		19 744	15 009	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		47 283	9 062	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Production vendue biens	314 639	857 559	-63%
Production vendue services	1 480 765	889 314	67%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	1 707 001	1 684 758	1%
Chiffres d'affaires nets-Export	88 403	62 116	42%
Chiffres d'affaires nets	1 795 404	1 746 874	3%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	2024		2023	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits Exceptionnels sur cession actifs		2 496		901
Produits Exceptionnels - Autres		1 545		7 635
Quote part de subvention d'investissement		60		51
Amortissements Dérogatoires et Exceptionnels	47 283	9 062	30 496	5 275
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	17		114	
VNC des immobilisations cédées	6 508		706	
Sorties Immos Incorporelles	1 180			
Sorties Immos Actifs Corporelles	1 594			
Dépréciations Fonds de commerce			200 495	
TOTAL	56 581	13 163	231 811	13 862
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-43 419		-217 949	

Charges financières

Exprimé en K€	2024	2023
	Montant	Montant
Dotations financières - Provisions IDR	12 095	6 170
Dotations financières pour charges	5 400	3 600
Dotations financières - Provisions pour risque CGE	1 190	1 126
Dotations financières - Perte de change	1 059	459
Intérêts et charges assimilées	6 220	6 015
Différences négatives de change	460	178
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	26 424	17 549

Produits financiers

Exprimé en K€	2024	2023
	Montant	Montant
Produits financiers de participations	10 061	9 885
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 464	11 263
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 009	8 496
Différences positives de change	454	563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	39 987	30 207

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	13 563	12 658
--	---------------	---------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospective avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Engagement total des droits acquis</i>	129 905
<i>Abondement CET</i>	31 848
<i>Coût des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	0
Engagements provisionnés au bilan	161 753

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Droits acquis durant la période</i>	17 802
<i>Droits utilisés durant la période</i>	(13 581)
<i>Changement d'hypothèse</i>	1 695
<i>Nouvel Accord Airbus - changement barème</i>	(8 401)
Charge nette	-2 485
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
Variation de la provision	(2 485)

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

(1) Ce changement d'estimation est dû à la nouvelle loi de revalorisation des salaires, l'évolution de la table de mortalité ainsi qu'à la différence entre les hypothèses prises et le réel en fin d'année (nouveaux salariés entrants).

NOTE RELATIVE AUX FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients organismes publics français ou autres sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats. Les frais de développement et d'industrialisation sont souscrit à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. En 2024, il n'y a pas eu d'immobilisation pour les frais d'industrialisation.

Le montant net des dépenses de recherche et développement enregistré en charges de l'exercice 2024 s'élève à 59 468 K€ pour les frais de recherche et développement autofinancés (Hors Crédit Impôt Recherche).

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Président, le Directeur général ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat par la société.

Avance	Néant
Pensions	Néant
Jetons de présence	Néant

Engagements hors bilan

Exprimé en K€

Catégorie d'engagement	Total
Avals et cautions	
Cautions environnementales	4 257
Pour le compte du personnel	0
Loi 1975	41 531
Autres	16 227
A.Total engagements avals et cautions	62 015
Ligne de liquidité	
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	25 230
B. Total autres engagements donnés	25 230
I. Total engagements donnés (A+B)	87 245
Avals et cautions	
Fournisseurs (retenue de garantie)	8 310
C.Total engagements avals et cautions	8 310
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	
Caution de Loyer	
Avance remboursable	50 000
D. Total autres engagements reçus	50 000
II. Total engagements reçus (C+D)	58 310

Cautions environnementales

La réglementation relative à la prévention des risques technologiques, naturels et à la réparation des dommages a amené la société Arianegroup SAS à constituer des garanties financières (arrêtés préfectoraux). Ces cautions représentent 4 257 K€ au 31 décembre 2024

Opérations de couverture

	Juste Valeur (k€)	Montant notionnel (K de devises)	<1 an	>1 an et +
Couvertures bilanciellles				
Ventes à termes USD	(33)	(1 062)	(1 062)	
Achats à termes USD	(34)	(2 436)	(2 436)	
Ventes à termes GBP				
Achats à termes GBP		190	190	
Couvertures de flux futurs				
Ventes à termes USD	(8)	(440)	(440)	
Achats à termes USD	61	4 742	4 742	
Ventes à termes GBP				
Achats à termes GBP				
TOTAL USD	(14)	804	804	
TOTAL GBP		190	190	

Couverture des ventes

Arianegroup SAS couvre la partie de son carnet de commandes libellés en dollar US par des ventes à termes des devises à recevoir.

A ce titre 1.502 millions de dollars restent à livrer, soit 1.408 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. l'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 présente une juste valeur +0,090 millions d'euros.

Couverture des achats

Arianegroup SAS couvre les achats libellés en dollars US par des achats à terme des devises à livrer.

A ce titre, 2.305 millions de dollars, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 2.141 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 présente une juste valeur de 0.026 millions d'euros.

Arianegroup SAS couvre également les achats libellés en GBP par des achats à terme.

A ce titre, 0,190 millions de GBP, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 0,229 millions d'euros au taux couvert à fin 2024. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2024 est égale à zéro.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en k€

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt Différé	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	(5 545)	12 705	11 839	(30 089)
Résultat exceptionnel	(43 419)		(11 212)	(32 207)
Participation des salariés aux fruit de l'expansion N				
Impôt à l'étranger				
Crédit d'impôt (1)			(33 557)	33 557
TOTAL	(48 964)	12 705	(32 930)	(28 739)

(1) dont Crédit Impôt Recherche (32 863 k€), Crédit Impôt Famille (287 k€) et Crédit Impôt Mécenat (386 k€) ; Crédit Impôt Etranger (21 k€)

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	4 258	3 937			4 258	3 937
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise	1 810	2 017			1 810	2 017
Ouvriers	554	544			554	544
Autres	397	379	60	62	457	441
TOTAL	7 019	6 877	60	62	7 079	6 939

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
* Amortissements dérogatoires	159 816	41 280
* Provision pour hausse des prix		
Changement méthode (avancement des couts) IFRS15		
Plus-values :		
* Immobilisations non amortissables	16 464	4 253
* Immobilisations amortissables	3 089	798
Provisions réglementées liées à l'APA :	9 194	2 375
TOTAL ACCROISSEMENTS	188 563	48 706
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
* Participation des salariés		
* Autres	(1 059)	(274)
A déduire ultérieurement :		
* Provision retraite	168 531	43 531
* Provision Convention Garantie Environnement	25 183	6 505
* Provision pour risques et charges apportés	281	73
* Provision pour risques et charges	345 738	89 304
* Provision pour stocks	8 624	2 228
* Autre clôture	2 393	618
TOTAL ALLEGEMENTS	549 691	141 985
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		93 279

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

2025

IS – Article 219 CGI	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%
Contribution Except. – Art 1 Loi Finance rectificative 2017	
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	25,83%

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Exprimé en K€					
Valeur d'origine	69 297	357 845			427 142
Amortissements : (1)					
· Cumuls exercices antérieurs		57 228			57 228
· Dotation de l'exercice		16 442			16 442
Total		73 670			73 670
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs		89 287			89 287
· Exercices		29 247			29 247
Total		118 534			118 534
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus		29 684			29 684
· A plus d'1 an et 5 ans au plus		164 308			164 308
· A plus de 5 ans		211 067			211 067
Total		405 059			405 059
Valeur résiduelle : (2)					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice		29 247			29 247

(1) Dotation de l'exercice et dotation exercices antérieurs qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, mode d'amortissement linéaire sur 17 ans pour Issac et 25 ans pour celui des Mureaux

(2) Selon contrat (l'unité est l'Euro), le prix d'achat résiduel est de 1 Euro